

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 04 FEVRIER 2019**

**Présents:** Mrs DUVAL, LALISOU, JOUSSELY

Mmes STUHLER, PARTONNAUD, FEYDI, LACROIX, DELPECH, BAKKER SMITH, TABOURET

**Excusé :** Mr BESSE (procuration à M.LALISOU)

**Absents :** Mme MAURANGE et Mr MASSIAS qui arrive en cours de séance

Convocation : le 29 JANVIER 2019

Secrétaire de séance: Mme PARTONNAUD

### **PROTOCOLE PARTICIPATION CITOYENNE**

Monsieur le Maire explique la genèse du projet

« Suite à la visite des gendarmes en mairie, ceux-ci proposent d'élaborer un protocole de participation citoyenne, afin d'améliorer la sécurité des administrés »

Ceci consisterait à informer la gendarmerie des différentes manifestations et/ou problèmes particuliers sur le territoire de la commune.

Il pourrait y avoir par exemple un référent par village qui serait à même de signaler un rôdeur ou d'apporter un témoignage.

Ces informations suscitent un débat au sein du Conseil

Une information, sous forme de réunion publique, sera faite à l'ensemble de la population SAINT SAUDAISE

Présents:10.   Votants : 11.

1 voix contre- 1 abstention - 9 voix pour

### **MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCPN**

Suite à la fusion, datant du début de l'année 2017, la CCPN a revu les compétences qu'elle exerçait et a modifié en conséquence ses statuts.

On peut citer de façon non exhaustive :

+les ressources humaines

+la mutualisation des services techniques

+les services de l'eau

+la voirie communautaire

+la politique du logement

+l'action sociale

Présents:10.   Votants :11.   Pour :11

### **RESOLUTION DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE**

Suite au congrès de l'association des maires et des présidents d'intercommunalité du 21 novembre 2018, l'AMF demande la mise en oeuvre immédiate d'un moratoire sur la fermeture des services publics de l'Etat

Présents:10.   Votants :11.   Pour :11

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 04 FEVRIER 2019

### **ADHÉSION À UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ENERGIE, DE TRAVAUX, FOURNITURES, SERVICES EN MATIERE D'EFFICACITE ET D'EXPLOITATION ENERGETIQUE**

Le modèle de délibération proposé par le SDE24 ne précise pas le montant de la participation financière prévue à l'article 9 de la convention constitutive.

Une demande d'évaluation est nécessaire afin de connaître les économies potentielles.

Au regard de ces éléments le conseil choisit de ne pas délibérer

### **REFERENT COMMUNAL DU GRAND DEBAT NATIONAL**

Monsieur le Maire informe qu'un cahier de doléances est ouvert en mairie.

Ce registre sera fermé le 12 mars

Monsieur le préfet a proposé de nommer une personne « neutre » qui pourrait être un référent communal

Au cours de la séance, une réflexion a lieu pour proposer à un administré de la commune de tenir ce rôle.

A ce jour, il n'y a pas eu de demande de débat.

Si besoin, la municipalité mettra un espace à disposition

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Problème du foyer rural:**

Suite aux travaux, le problème des fuites est en voie de résolution ; les différentes réserves devront être levées, et la commission de sécurité pourra être convoquée

Mr le Maire précise que la commune est en attente de subventions à hauteur de 130 000 euros (suite aux travaux de la halle et du foyer)

#### **L'adressage :**

Il s'agit de créer des adresses normées et ceci nécessite de dénommer l'ensemble des rues et des chemins et de numéroter l'ensemble des habitations

Ceci est fait dans la perspective de la mise en place de la fibre, pour améliorer l'intervention des secours ou encore l'acheminement du courrier

Les élus sont chargés de nommer les différentes rues, routes ou chemins desservant l'ensemble des habitations

Un groupe de travail est en place

#### **Entretien de la voirie**

Cette compétence est devenue en partie communautaire et un programme de travaux est prévu jusqu'en 2023 par la CCPN, mais ils n'interviendront pas cette année.

Il reste néanmoins 45 km de voies à la charge de la commune

#### **Cabinet médical:**

Le cabinet médical est maintenant complètement informatisé

Le problème d'ouverture de la porte pour accéder à la salle d'attente avant l'arrivée du médecin ne semble pas totalement réglé (voir avec la pharmacie)

#### **Service technique:**

Acquisition d'une nouvelle débroussailleuse, en particulier pour nettoyer entre les tombes au cimetière

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 04 FEVRIER 2019

### **Cimetière :**

Pour faire avancer le dossier de reprise des concessions, on a demandé au géomètre d'établir un PV partiel afin que 6 espaces soient susceptibles d'être rachetés par les personnes qui ont exprimé ce choix

### **Ecole**

Après réunion avec l'inspecteur, une fermeture de classe ne semble pas envisagée à la prochaine rentrée, malgré des effectifs en baisse

Le RPI pourrait être modifié ; les études sont en cours avec les élus, les représentants des parents d'élèves et les enseignants.

### **Tourisme**

« Rendez-vous au jardin » est une manifestation annuelle organisée par le ministère de la culture sur le thème des jardins depuis 2003

L'arborétum a été régulièrement inscrit pour cette manifestation mais pas cette année

Il est nécessaire de remettre en place les différentes plaques d'identification au pied des arbres

### **« Maison Maurange »**

La société SOLIHA est chargée du dossier. Une évaluation est à faire par les domaines pour connaître le prix d'acquisition du bien

### **Les éoliennes**

L'enquête publique est toujours en attente

### **Ouverture de la mairie le samedi matin**

Compte tenu du faible taux de fréquentation par le public le samedi, se pose l'éventualité de la fermeture de la mairie sur cette matinée

Les élus sont divisés sur cette question

Une étude va être menée plus précisément pour revoir le sujet en septembre

### **Réseau d'eaux pluviales :**

Monsieur le maire informe les élus de la demande de M. Lamoureux qui souhaite la réparation de la canalisation diamètre 300 se raccordant dans son étang et collectant au passage les eaux de ruissellement de la chaussée (route du Grand Etang). M. Lamoureux nous fait savoir qu'initialement son étang était approvisionné par une source ; or après constat sur place, cette source située dans un terrain privé n'est plus alimentée depuis de nombreuses années

Fin de la séance à 23 heures